Demande de Permis de Stationnement

STA D'AUTUN/LE CREUSOT 42 rue de l'Yser - BP 92 71206 LE CREUSOT Cedex ☏ 0385730310 - 🖷 0385730929 sta.autun-lecreusot@saoneetloire71.fr	STA DU CHALONNAIS 2 Route du Loup Poutet, BP 7 71390 BUXY ☏ 0385949550 - 🖷 0385949551 sta.chalonnais@saoneetloire71.fr
STA DU CHAROLAIS/BRIONNAIS 5 route de Lugny 71120 CHAROLLES ☏ 0385880180- 🖷 0385880192 sta.charolais-brionnais@saoneetloire71.fr	STA DU LOUHANNAIS 86 Route de Sens, BP 1 71330 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS ☏ 0385720285 - 🖷 0385724671 sta.louhannais@saoneetloire71.fr
STA DU MACONNAIS Z.A. du Pré Saint-Germain, BP 51 71250 CLUNY ☏ 0385591555 - 🖷 0385590267 - sta.maconnais@saoneetloire71.fr	

Règlement départemental de voirie consultable sur internet : www.saoneetloire71.fr

Tout stationnement fait l'objet d'une redevance

Coordonnées du bénéficiaire :

Raison sociale au nom du bénéficiaire : .....

Si personne morale, nom de la personne à contacter : .....
.....

Adresse : .....

Code Postal : …… Ville : .....

Tél. :…….…… Fax :……..Mail :……..…..@ .....

Pour commerce ambulant n° Siret : .....

Localisation : (***strictement hors agglomération (en agglo : adresser votre demande en Mairie***)

Commune : .....

Nom de la voie et/ou lieu dit : .....

RD : …… PR ……à PR :……..

Emprise :
Longueur : …….. m Largeur : …….. m Surface : …….. m²

Durée :
Date de début du stationnement : .....
Durée du stationnement : .....

Objet de la demande :

❒ Dépôt de matériaux
❒ Dépôt de bois — préciser en stères ❒ en grumes ❒
❒ Commerce ambulant — préciser la nature : ……
❒ Échafaudage — distance à partir limite domaine public: …….. m
❒ Autres .....

Le …….. Signature :

* Pièces à joindre pour un commerce ambulant :
1) Formulaire du Département de Saône-et-Loire
2) Plan de situation
3) Copie de l'inscription au registre du commerce
4) Attestation des services sanitaires autorisant l'installation
5) Jours et heures précises de stationnement

☐ **J'accepte l'envoi du permis de stationnement dématérialisé à l'adresse mail suivante : ……..**

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès du Service territorial d'aménagement de la Direction des routes et infrastructures ci-dessus désignée.